

DASHBOARD AU 31.05.2021

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Produits de taux	Indice de référence composé*	155	827
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Perf. annualisée sur 5 ans (2)
<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100px;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	-0,68 % Indice de référence -0,44 %	0,08 % Indice de référence 1,07 %	0,01 % Indice de référence 0,74 %

* 95% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 3-5 Years (EUR) RI + 5% EONIA Capped 1% (RI)

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 31.05.2021 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	-0,68	-0,08	-0,02	-0,69	0,93	-0,28	0,24	-0,21	0,07
● INDICE DE RÉFÉRENCE	-0,44	-0,03	0,06	-0,42	1,42	1,43	3,28	2,98	3,80

Performances calendaires au 31.05.2021 (en %)

	2020	2019	2018	2017	2016
● FONDS	0,44	0,93	-0,67	-0,21	1,31
● INDICE DE RÉFÉRENCE	1,15	2,10	-0,02	0,44	1,82

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Pays		Contre l'Indice
BNPP SOCIAL BUSI IMPACT FRANCE R C	2,77	France	36,72	+ 15,04
BNPP MOIS ISR I C	1,87	Espagne	20,25	+ 10,51
SPAIN (KINGDOM OF) 1.80 PCT 30-NOV-2024	1,46	Allemagne	8,35	- 8,98
NETHERLANDS (KINGDOM OF) 5.50 PCT	1,37	Portugal	7,51	+ 6,77
SPAIN (KINGDOM OF) 5.90 PCT 30-JUL-2026	1,32	Italie	5,88	- 7,01
FRANCE (REPUBLIC OF) 6.00 PCT 25-OCT-2025	1,28	Pays-Bas	4,89	+ 1,13
PORTUGAL (REPUBLIC OF) 4.13 PCT	1,22	République d'Irlande	4,02	+ 2,77
SPAIN (KINGDOM OF) 4.65 PCT 30-JUL-2025	1,21	Belgique	2,93	- 0,08
FRANCE (REPUBLIC OF) 2.75 PCT 25-OCT-2027	1,17	Supranational	2,17	- 2,52
PORTUGAL (REPUBLIC OF) 2.88 PCT 21-JUL-2026	1,15	Autriche	1,46	- 1,13
Nb de positions dans le portefeuille	155	Autres	4,28	- 13,04
		Liquidités	1,54	- 3,46
		Total	100,00	

par Notation		par Devise		Contre l'Indice
AAA	8,11	EUR	100,00	- 0,00
AA	11,75	Total	100,00	
AA-	5,91			
A+	6,66			
A	4,54			
A-	24,61			
BBB+	8,15			
BBB	16,87			
BBB-	3,34			
Autres	2,05			
Non noté	6,46			
Liquidités	1,54			
Total	100,00			

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.05.2021

Sources : Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

58,23

Indice de référence : 57,25

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	5,84	1,54	0,85
Indice de référence	4,64	2,30	0,30

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	94,49 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille, d'un indice de référence ou d'un indice de référence ESG, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

La note de risque et de rendement pour ce fonds est:



Risque faible=Rendement potentiellement plus faible

Risque élevé=Rendement potentiellement plus élevé

1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé. SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds

Volatilité	1,99
Tracking Error	0,60
Ratio d'information	-1,68
Ratio de Sharpe	0,24
Sensibilité (31.05.2021)	3,51
YTM (rendement actuariel) (31.05.2021)	-0,16
Coupon moyen	1,47

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Instruments de taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et instruments de créance et plus habituellement des instruments à revenu fixe.

DÉTAILS

Commissions		Chiffres clés		Codes	
Frais d'entrée max.	1,25%	VL	12,93	Code ISIN	QS0002105T60
Frais courants réels (31.12.20)	0,59%	12M VL max. (11.12.20)	13,04	Code Bloomberg	MPSOSRC FP
Commission de gestion max.	0,60%	12M VL min. (03.06.20)	12,82		
		Actif du compartiment (EUR mn.)	826,67		
		Première VL	10,00		
		Périodicité de calcul de la VL	Journaliere		

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français
Durée d'investissement recommandée	3 ans minimum
Indice de référence	95% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 3-5 Years (EUR) RI + 5% EONIA Capped 1% (RI)
Domiciliation	France
Gérant(s)	Patrick CAILLIEUX
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 2

GLOSSAIRE

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

Notation Arithmétique Moyenne

Moyenne pondérée des valeurs de notations des agences Fitch, Moody's et Morningstar présentes dans le fonds.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias sous le n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com
11-12-002 Studio E&RE - Decembre 2019